

L'élection en Afrique ou la délégitimation d'un « rite démocratique »

écrit par GuineePolitique© | 13 novembre 2020



Analyse

Légitimer et renforcer des pouvoirs autoritaires, l'élection en Afrique ressemble plus à une simple formalité administrative qu'à une consécration de la démocratie. De [Fukuyama](#) qui parle d'un *verni démocratique* à [Michalon](#) qui n'hésite pas à soutenir la *suppression* de l'élection présidentielle en Afrique, le « [théâtre démocratique](#) » expression de Antoine Glaser pour qualifier les élections dans certains pays africains, apparait comme un rendez-vous en *absurdie*.

L'acte électif est dévalorisé. Dans un article intitulé [La démocratie en Afrique: succès et résistances](#), Babacar Guèye souligne que « L'acte électif n'a de sens, au fond, que s'il permet à terme l'alternance démocratique [] » Or, selon l'auteur, « les manipulations électorales, intimidations et recours à la force qui émaillent bien des élections en Afrique

sont les signes du refus d'accepter les règles du jeu démocratique ».

Dans le même ordre d'idées, Philippe Aldrin dans un ouvrage collectif intitulé [Politiques de l'alternance: sociologie des changements \(de\) politique](#), soutient qu'une alternance au pouvoir est un « indicateur de bonne santé démocratique » parce qu'elle est supposée porteuse de changements politiques et sociaux. Les enquêtes [Afrobaromètre](#) arrivent à la même conclusion « Dans le système politique particulier à l'Afrique, une alternance au pouvoir insuffle l'espoir populaire selon lequel la performance gouvernementale sera améliorée. » En d'autres termes, « [les Africains désirent des élections transparentes, surtout celles porteuses d'alternance](#) ».

Une alternance au pouvoir est un « indicateur de bonne santé démocratique »

Entre démocratie et autoritarisme, les régimes hybrides jouent les intermédiaires (des régimes autoritaires civils qui organisent des élections pour légitimer leur position). Avec une façade compétitive, des consultations manipulées, des institutions factices, ces régimes hybrides africains sont un mélange d'éléments de démocratie (institutions, élections) avec des pratiques autoritaires.

Cependant, « l'élection ne fait pas la démocratie ». Pour [Pierre Jacquemot](#), elle « n'est la démocratie que si elle est l'aboutissement d'un long processus, adossé à une ossature institutionnelle suffisamment robuste pour porter une justice indépendante, garantir les libertés fondamentales, apporter du développement et traquer la corruption ».

En dénonçant « la pseudo démocratie africaine », le journaliste Vincent Hugué dans un essai intitulé [Afrique : le mirage démocratique](#), est catégorique : c'est une « mascarade ». Selon lui, « Jeunes ou vieux, les caïmans du marigot ont appris à manier le lexique du pluralisme, de la transparence et de la bonne gouvernance [] pour mieux s'affranchir de ses effets ». L'auteur dénonce le « tour de passe-passe » que constituent les modifications constitutionnelles avant les scrutins. Des modifications, selon lui, qui « ont l'apparence de la légalité, mais constituent autant de forfaitures sur le plan éthique et politique ».

Une « démocratie procédurale ». Pour Pierre Jacquemot, elle « renonce à convaincre de la nécessité du politique, désarme le jeu social et rend, entre deux élections, le citoyen superflu. Il en résulte, pour la population pauvre, un sentiment diffus d'impuissance [] ». Quant au professeur britannique [Nic Cheeseman](#), il qualifie l'Afrique de « continent remarquablement divisé», avec «presque autant de démocraties défectueuses (15) que de régimes autocratiques (16) parmi les 54 États du continent».

Dans un article publié dans le [foreign affairs](#), intitulé *The Retreat of African Democracy. The Autocratic Threat Is Growing*, [Nic Cheeseman](#) et [Jeffrey Smith](#) soulignent qu'un « bon indicateur de l'état de santé de la démocratie en Afrique comme ailleurs consiste à observer si les dirigeants quittent effectivement le pouvoir au terme prévu par leur mandat. Ils sont de plus en plus nombreux à mener des “coups d'État constitutionnels” qui leur permettent de récrire la loi [] ». En citant le [Freedom House](#), ces deux auteurs révèlent que 11 % seulement du continent africain est politiquement “libre”, et le niveau moyen de la démocratie n'a cessé de reculer au cours des quatorze dernières années. Cette tendance est confirmée par le score du continent en matière de processus électoral et de pluralisme qui demeure le plus

faible du monde. Selon le [Democracy Index 2019 de The Economist Intelligence Unit](#) 3,99/10 contre une moyenne planétaire de 5,9/10. Le journaliste et chercheur indépendant, Régis Marzin, dans un rapport intitulé [Démocraties, dictatures et élections en Afrique : bilan 2019 et perspectives 2020](#) dénote quant à lui, que sur les 582 élections enregistrées entre 1990 et 2019, 294 relèveraient de la « mascarade ».

Le contrôle des commissions électorales

Dodzi Kokoroko, dans un article intitulé [Les élections disputées : réussites et échecs](#) publié en 2009 dans la revue *Pouvoirs*, souligne que la « grandeur de l'élection célébrée par sa consécration constitutionnelle s'éclipse rapidement devant les déceptions et régressions engendrées dans la pratique. »

Entre l'habillement normatif et le mode opératoire des institutions et juridictions constitutionnelles, le contraste est saisissant. Si la création de commissions électorales et des cours constitutionnelles est perçue comme une avancée démocratique, censée « en théorie » garantir la transparence, l'indépendance et l'impartialité dans la gestion du processus électoral, force est de reconnaître que la réalité est aux antipodes de cet habillement normatif parfois « sacralisé ».

Le contrôle des institutions en charge des élections apparaît comme un enjeu central pour la conquête et la conservation du pouvoir politique en Afrique.

Eugène Le Yotha Ngardebaye dans sa thèse intitulée [Le contentieux électoral et la consolidation démocratique en Afrique francophone. Trajectoire comparative du Bénin et du Tchad \(2014\)](#), souligne que « l'issue de l'élection ne se joue plus dans les urnes, mais dans les capacités à maîtriser et disposer de ces institutions. C'est ce qui explique la politisation outrancière des commissions électorales avec en

prime une prépondérance des membres désignés par le parti au pouvoir. » Une lecture partagée par Danielle Béatrice dans un article intitulé [Changement des mentalités et changements institutionnels : des impératifs pour crédibiliser la démocratie en Afrique](#), qui affirme que « l'amélioration de la démocratie et de la vie politique dans les pays africains nécessite une véritable autonomie des institutions responsables des élections et une limitation des pouvoirs des chefs d'État. » Pour elle, les institutions chargées du suivi des élections ont perdu leur crédibilité. Cela est sans doute « dû à la corruption qui sévit dans nos pays africains et au manque d'autonomie des dites institutions. »

La sincérité et l'intégrité du vote en question

Les manipulations du vote se révèlent être une pratique courante dans un environnement où l'administration est partisane et l'organe en charge des élections est instrumentalisé. En guise d'exemple, la loi prévoit un dépouillement sur place dans les bureaux de vote. Cependant, on assiste le plus souvent au déplacement des urnes par la force. Une pratique relevée par Dodzi Kokoroko dans son article [Les élections disputées : réussites et échecs](#). Selon cet auteur, « ce transfert des urnes permet à l'administration de remplacer les urnes dont le contenu est jugé défavorable au pouvoir par des urnes plus dociles, aux résultats facilement contrôlables. La falsification des procès-verbaux constitue l'étape suprême de la machine de fraude électorale. Elle est généralement orchestrée par des représentants locaux de l'administration générale (préfets et sous-préfets) qui vont corriger les résultats. »

Dans le même ordre d'idées, Pierre Jacquemot dans un article intitulé *les élections en Afrique, marché de dupes ou apprentissage de la démocratie ?* publié en 2019 dans la *Revue internationale et stratégique* explique que « [] la

falsification des procès-verbaux, si elle est utilisée peut commencer dans le bureau de vote, mais elle intervient le plus souvent dans un transfert ou un lieu de compilation régional, ou encore dans un lieu de rassemblement national ». Pour cet universitaire et ancien diplomate, « l'élection africaine est la résultante d'une réelle appropriation des normes officielles du jeu électoral conjuguée à des pratiques de contournement de ces règles ». L'auteur n'hésite pas à soutenir que « la transgression fait partie intégrante du jeu électoral africain ». De plus en plus sophistiquée, l'ingénierie de la fraude électorale atteint des proportions inquiétantes en Afrique. Vincent Darracq et Victor Magnani dans un article intitulé [Les élections en Afrique : un mirage démocratique ?](#) expliquent que « des savoir-faire multiples, de plus en plus sophistiqués, sont développés par les opérateurs politiques et leurs « petites mains » pour « orienter » les résultats des scrutins ».

« l'élection africaine est la résultante d'une réelle appropriation des normes officielles du jeu électoral conjuguée à des pratiques de contournement de ces règles »

Pierre Jacquemot

Les chercheurs Nic Cheeseman et Brian Klaas, dans un ouvrage intitulé « [How to rig an election](#) » qui traite des stratégies au moyen desquelles les tricheurs politiques et leurs auxiliaires administratifs faussent les scrutins démocratiques soutiennent que « Contrairement à ce que l'on pense généralement, les dirigeants autoritaires qui acceptent de tenir des élections sont généralement en mesure de rester au pouvoir plus longtemps que les autocrates qui refusent d'autoriser la population à voter. » En d'autres termes, selon ces auteurs « un autocrate perd rarement une élection ».

Face à cette situation de fraude électorale systématique, les contestations des résultats font désormais partie intégrante du processus. Un fait caractéristique des élections en Afrique, selon Pierre Jacquemot dans une interview sur [Francetvinfo](#). Dans le même ordre d'idées, le sociologue ivoirien Alfred Babo, dans un article dans Le Monde intitulé [Faut-il continuer d'organiser des élections présidentielles en Afrique ?](#) affirme que « la contestation des résultats est devenue quasi consubstantielle à l'exercice de ces scrutins ».

Pour conclure, citons cette observation de Alix Boucher de Africa Center, dans un article intitulé [Désamorcer la crise politique en Guinée](#) « **l'expérience montre que les chefs d'État africains qui sont restés au pouvoir pendant plus de 10 ans ont accumulé les actes de répression et de corruption et généré instabilité financière, sous-développement et conflits dans le pays.** »



Sékou Chérif Diallo Fondateur/Administrateur @GuineePolitique

Présidentielle guinéenne: ce

que chacun devrait faire [Par Hadiatoullaye DIALLO]

écrit par GuineePolitique© | 13 novembre 2020



Point de vue

Les Guinéens sont une nouvelle fois appelés à voter le 18 Octobre 2020 pour élire un nouveau Président de la République.

Après des centaines de morts pour rien et le scrutin controversé et troublant du 22 Mars 2020, le vote du 18 Octobre qui se présentait comme une promenade de santé pour le Président sortant, semble désormais, avec la candidature du principal opposant au nom de l'UFDG, porteur des prémices de tous les dangers.

Nul n'ignore le fait que la Guinée est coutumière de la violence politique et ce, depuis l'indépendance. Tous les pouvoirs se sont appuyés sur l'extrême pauvreté et l'analphabétisme des populations pour faire de la corruption ordinaire et de l'ethnostratégie, les instruments de la manipulation et de la division pour régner. Les trois générations de Guinéens qui se sont succédées depuis 1958, année de l'indépendance, ont attendu et attendent comme une évidence le moment du décompte macabre des jeunes gens qui

osent défier le Pouvoir du moment.

Alpha Condé a passé 10 ans au pouvoir. Qu'est ce qu'il nous a offert de bien? Il a été une déception de fond en comble et ce, sur toute la ligne.

Il a foulé au pied nos valeurs ancestrales de dignité, de respect de la parole donnée et du respect de la vie d'autrui. Il a bradé nos ressources minières pendant 10 ans sans aucune retombée mesurable sur la vie des populations environnantes ou éloignées. Il a dépensé en dix ans plus de trois milliards de dollars pour, dit-il, donner l'électricité au pays mais à date, aucune ville de la Guinée n'a le courant 24h/24. Il a accentué la pauvreté et provoqué un exode massif des populations rurales vers la capitale, de la capitale vers les pays étrangers par voie clandestine. Il a dégradé tout le système scolaire du pays ainsi que notre système sanitaire. Il a institutionnalisé le vol et la corruption en système de gouvernance

Il a compromis l'avenir des jeunes et des femmes en les privant de l'accès au travail marchand durable, rémunérateur et formateur. Il a transformé les populations guinéennes en populations oisives et assistées. Il a opposé les différentes composantes sociales de notre pays en transformant leurs complémentarités en facteurs de conflits et même de haine. Il est le principal artisan du régionalisme et de l'ethnocentrisme dans notre pays. Il a tué l'espoir d'une démocratie respectueuse de la Constitution. Comme si les guinéens n'avaient pas autant et suffisamment mal. Il a durablement abîmé l'image de la Guinée en voulant se maintenir à vie au pouvoir.

Mais une fois ce constat fait, faut-il considérer cette situation cauchemardesque comme une fatalité ? Assurément non ! Oui nous pouvons être parfois très pessimistes mais nous avons des raisons de croire que tout n'est pas joué pour

rester cloué dans ce trou.

“[] le progrès durable du pays dans la stabilité ne résultera que de l’union sacrée de toutes les filles et tous les fils autour de l’amour du pays et de ses habitants, du travail, de la justice et du patriotisme économique.”

Je n’ai aucun doute que chaque Guinéen aime la Guinée à sa façon. Il y a ceux qui profitent de chaque régime pour se graisser et ceux qui œuvrent à leur manière pour notre développement. Cependant, le progrès durable du pays dans la stabilité ne résultera que de l’union sacrée de toutes les filles et tous les fils autour de l’amour du pays et de ses habitants, du travail, de la justice et du patriotisme économique.

Signature d’une Plateforme commune

Dans le cadre du vote du 18 Octobre 2020 pour l’élection présidentielle, quoique le processus soit biaisé, je propose aux candidats l’élaboration et la signature d’une Plateforme commune permettant de garantir la reconnaissance des résultats par toutes et tous, et la préservation de de la vie des citoyens innocents. Voici des points qui peuvent meubler cette plateforme :

- Invitation de leurs militants à aller calmement voter en refusant de répondre aux provocations
- Engagement irrévocable de ne rien entreprendre qui oppose une partie des Guinéens contre une autre, de ne céder ni à l’incitation de la haine ni à l’ethnocentrisme
- Engagement du Gouvernement à ne procéder à aucune répression des manifestations pacifiques organisées par

- les candidats dans le cadre de la campagne électorale,
- Demande formelle auprès de l'Union Africaine et de la CEDEAO (même si on doute de leur fiabilité, mais elles auraient au moins été mises en garde) pour une représentation physique de ces Institutions dans tous les bureaux de vote du pays, en particulier ceux qui sont rattachés aux chefs-lieux des 33 Préfectures,
 - Engagement des candidats à se faire physiquement représenter dans chaque bureau de vote, histoire de sécuriser le vote et de nous éviter la pagaille qui résulte de la magouille,
 - Engagement de la CENI à ne travailler qu'à partir des procès-verbaux issus des bureaux de vote et de justifier publiquement toute correction éventuelle,
 - Engagement du Gouvernement à effectuer toutes les opérations logistiques avec la participation effective des représentants des candidats de toutes les sensibilités,
 - Engagement des candidats à accepter les résultats provisoires sécurisés publiés par la CENI après concertation préalable avec eux en présence des représentants de la communauté internationale,
 - Engagement des candidats à appeler leurs partisans à la retenue et au calme jusqu'à la publication des résultats par la CENI.

Aux candidats de se souvenir des drames qui ont émaillé notre pays et des sacrifices qui ont été consentis pour ce pays depuis des années pour agir comme il faut afin de nous sortir de cette situation, ne serait-ce que pour le respect des principes démocratiques. Vous jouez avec nos vies, alors vous n'avez pas droit à l'erreur. Si vous vous êtes décidés à envoyer les citoyens à ces élections, assurez-vous de ne pas vous jouer de nous une énième fois.

Appel aux jeunes et femmes

Je vous demande de ne pas vous laisser corrompre par des générosités de façade avec de l'argent détourné des caisses de l'Etat, notre argent. Vous êtes des composantes importantes de notre pays, au nom de qui déjà, plusieurs promesses ont été formulées mais sans jamais être tenues.

Pendant 10 ans, ni vous ni vos enfants n'ont eu accès à un travail décent. Vous n'avez connu que des promesses non tenues. Pendant 10 ans, le régime en place a cherché à vous opposer à vos voisins. Depuis 10 ans, vous n'avez pas eu les moyens de vivre des fruits de votre travail ayant du mal à joindre les deux bouts. Durant toutes ces années, vous avez vécu d'espoirs déçus, de mensonges et de détournement de deniers publics érigés en valeurs cardinales.

Pendant 10 ans, vous n'avez pas eu les moyens de donner une bonne éducation scolaire à vos enfants. Les injustices envers la jeune fille et la femme se sont aggravées : la déscolarisation, les mutilations génitales, les mariages précoces, les violences conjugales. Vous n'avez pas eu les moyens de vous soigner correctement. Vous n'avez eu accès en permanence ni à l'eau potable courante ni à l'électricité. Pendant 10 bonnes années, votre situation s'est constamment dégradée. Ils ont tout promis mais ils n'ont rien fait. Voulez-vous continuellement vivoter ou bien aspirez-vous à une vie plus décente ?

Appel aux forces de défense et de sécurité

Je vous demande de ne pas trahir le peuple de Guinée, de demeurer des forces de protection et non de répression.

Vous êtes une composante des populations de la République de Guinée et c'est au nom du peuple de Guinée et pour le protéger que vous avez le privilège de porter des armes. Vous êtes au

service de la Nation et non d'un régime déviant et autoritaire. Vous n'avez aucune obligation d'obéir à un ordre manifestement illégal et répressif d'où qu'il vienne. Vous appartenez à la Nation Guinéenne et à ce titre, vous êtes, comme tous les citoyens, comptables de vos actions. Vous devez être le creuset de la composition nationale sans aucune place pour la discrimination car vous avez la charge de protéger le pays et tous les citoyens sans distinction. Vous ne pourrez pas dire demain que vous ne saviez pas ou que vous n'avez fait qu'obéir aux ordres. Vous êtes individuellement identifiables et vos familles sont intégrées aux populations. Alors, ces populations se souviendront de vous et de votre comportement à leur égard. Vous ne devez jamais oublier que la vie est un don de Dieu et que votre devoir est de la protéger en toutes circonstances. Une dernière chose, sachez que, tôt ou tard vous répondrez de vos actes.

Citoyens et Citoyennes de Guinée, Si nous avons décidé d'aller aux élections le 18 Octobre 2020, nous devons accepter de configurer tous les paramètres qui vont avec. Ceci commence par accepter d'aller voter et voter surtout utile. Même si nous, nous restons pessimistes quant à une crédibilité des résultats issus des urnes, votons quand même.

Apprenons aux politiques à nous respecter et à honorer leurs engagements.

Faisons en sorte que celui qui succédera Alpha Condé sache qu'il a un peuple à gouverner et non un troupeau de moutons. Mais avant, nous devons créer des conditions pour que ce dernier n'ait aucune chance de se foutre davantage de nous ! La balle est dans le camp de chacun de nous, Bon match !

Que Dieu bénisse et protège les guinéens, Qu'Il châtie tous ceux qui nuisent à ce pays ainsi qu'à ses habitants !



Par Hadiatoullaye DIALLO

Une autre contribution à relire

[Putsch constitutionnel: le peuple n'a pas dit son dernier mot!](#)
[\[Par Hadiatoullaye DIALLO\]](#)

En Ethiopie, un processus électoral qui s'annonce « turbulent »

écrit par GuineePolitique© | 13 novembre 2020



Les doutes montent sur la capacité à tenir le calendrier des

élections générales, prévues pour mai 2020, notamment face à la recrudescence des violences intercommunautaires.

Vieux militants sur le retour, universitaires ayant troqué leur uniforme du maquis pour un costume, jeunes ambitieux désireux de s'engouffrer dans la brèche ouverte quelques mois plus tôt par le premier ministre... Ce matin de novembre 2018, ils étaient tous présents à Addis-Abeba lors de la première session officielle de discussion avec les partis politiques depuis le retour triomphal de certains d'entre eux après des années d'exil.

L'événement était historique, concrétisant la promesse d'Abiy Ahmed, jeune réformateur arrivé au pouvoir en avril 2018, d'ouvrir l'espace politique en vue des prochaines élections. En faisant défiler les diapositives, tel un jeune cadre dynamique, il renouvelait son engagement d'organiser des élections « *libres, justes, crédibles et démocratiques* ». Quasiment un an plus tard, l'échéance électorale approche : sauf report, les élections générales auront lieu en mai 2020.

Beaucoup croient en la bonne foi d'Abiy Ahmed. Mais le doute est permis, car le pluralisme n'est pas vraiment inscrit dans l'ADN de la coalition au pouvoir depuis 1991, le Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens (EPRDF, en anglais), dont M. Abiy est le président. En 2005 déjà, les élections générales devaient être le premier scrutin démocratique de l'histoire. Mais la manipulation des résultats par l'EPRDF les a viciées, rappelle l'ancienne parlementaire Ana Gomes, alors à la tête de la mission d'observation de l'Union européenne. Les violences post-électorales ont fait des dizaines de morts. Les scrutins qui ont suivi ont été entachés d'irrégularités et jugés peu crédibles par de nombreux observateurs.

Sceller l'avenir du pays

« Dans le passé, nous avons organisé des élections pour les mauvaises raisons, c'est-à-dire pour légitimer la coalition au pouvoir. La concurrence était déloyale », déplore Eyob Mesafint, membre du comité exécutif du nouveau parti Citoyens éthiopiens pour la justice sociale (Ezema). La preuve par les chiffres : en 2010, seules trois circonscriptions législatives sur 547 n'étaient pas entre les mains de la coalition et de ses alliés. Cinq ans plus tard, celle-ci raflait tous les sièges de la chambre basse du Parlement lors d'un scrutin uniquement surveillé par des observateurs de l'Union africaine.

Cette fois, les partenaires internationaux sont rassurés par les déclarations suivies d'actes du premier ministre. Ils vont suivre avec attention l'échéance électorale qui va sceller l'avenir de ce pays stratégique de la Corne de l'Afrique. Premier gage de bonne foi : Abiy Ahmed a nommé Birtukan Midekssa, l'une des têtes de file de l'opposition en 2005, à la tête de la Commission électorale nationale éthiopienne (NEBE, en anglais). La désignation de cette juge passée par les cases prison et exil, et connue pour son respect inconditionnel de la loi, est aux yeux de tous un bon signe pour le renforcement de l'indépendance de la NEBE, une instance accusée par le passé d'être partisane.

Le calendrier est toutefois serré et crée des dissensions. Si le comité exécutif de l'EPRDF a convenu que les élections devaient se tenir à temps, d'autres partis mettent en garde contre toute précipitation. « Les institutions doivent être impartiales, mais elles ont besoin de temps pour être bien établies, affirme Eyob Mesafint. Des efforts sont en cours mais, en huit mois, le système judiciaire peut-il être libre et équitable, la police et l'armée impartiales, la commission électorale organisée dans chaque district ? Nous ne le pensons pas. » La NEBE doit encore recruter au moins 250 000 agents

électorales qui seront envoyés dans les quelques 45 000 bureaux de vote.

Un véritable parti-Etat

Il lui faut également répondre aux inquiétudes de plus de cent groupes d'opposition : le Joint Council of Political Party, l'organisme qui les représente, a menacé de boycotter le scrutin si des modifications n'étaient pas apportées à la nouvelle loi électorale approuvée à l'unanimité par le Parlement fin août. Ils contestent notamment le fait de devoir obtenir la signature de 10 000 membres fondateurs pour créer un parti national, au lieu de 1 500.

Leur préoccupation peut sembler injustifiée dans un pays de près de 110 millions d'habitants, où environ 50 millions de personnes devraient se rendre aux urnes. Mais de nombreuses formations politiques, écrasées pendant vingt-huit ans, manquent aujourd'hui de ressources et de réseaux. Tandis que l'EPRDF, véritable parti-Etat, a étendu son contrôle à tous les échelons administratifs.

Ce contrôle politique et social peut-il déséquilibrer la compétition au profit de l'EPRDF ? Selon une source qui suit ces questions, si les Ethiopiens souhaitent l'indépendance totale, le processus électoral ne pourra pas être parfait dans le temps imparti et doit plutôt être « *suffisamment crédible et juste* » pour être acceptable par la majorité.

Certains signaux sont négatifs

L'organisation du scrutin pourrait aussi être menacée par l'instabilité dans le pays. En juin, le recensement de la population a été reporté en raison du climat sécuritaire miné par des affrontements intercommunautaires. « *En période électorale, nous entrons en période de surenchères, qui ne sont certainement pas des facteurs de pacification* », indique

le chercheur René Lefort, spécialiste du pays. Il craint « *une reprise à forte échelle, voire pire, des heurts ethniques* ».

D'autant que les partis ethnonationalistes sont très populaires en Ethiopie. Du côté de la communauté diplomatique, on admet que le processus électoral sera « *turbulent* ». La NEBE devrait, en tout cas, rapidement évaluer son état de préparation, à plus petite échelle, tandis que le référendum sur l'autodétermination du peuple sidama, qui souhaite la création de sa propre région, comme l'y autorise la Constitution, est programmé pour novembre.

Pour Dessalegn Chanie, président du Mouvement national de l'Amhara (NaMA), « *c'est la dernière chance pour l'Ethiopie d'organiser des élections démocratiques* ». Certains signaux sont négatifs, comme l'arrestation de membres de son parti après ce que le gouvernement a qualifié de « *tentative de coup d'Etat* » régional, en juin. Il reproche aussi à la municipalité d'Addis-Abeba, dont le maire intérimaire est membre de la coalition au pouvoir, d'empêcher le NaMA d'organiser des rassemblements. « *Ils essaient de nous faire taire* », maugrée-t-il. La nouvelle loi électorale devrait toutefois permettre aux partis de saisir le tribunal en cas d'intimidations. « *Nous verrons en temps voulu si les irrégularités sont acceptées ou non par la NEBE* », conclut-il.

Source : [lemonde](#)